

Décembre 2004

Le Relais

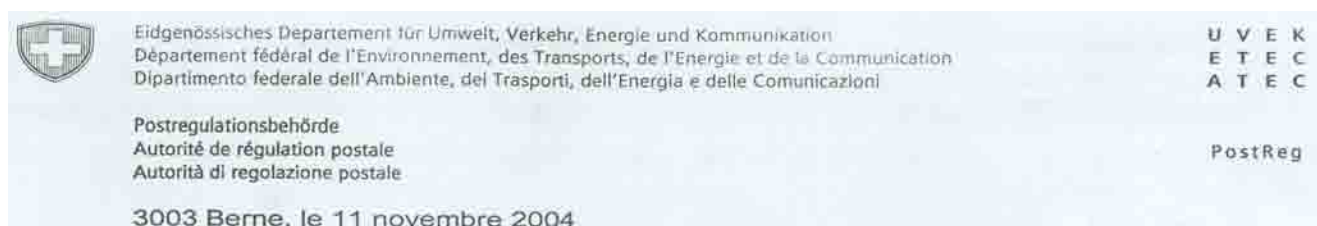


Organe de la SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT LA SALLAZ-VENNES

LA POSTE

C'est avec une grande satisfaction que nous pouvons vous confirmer que la Poste de La Sallaz est pour l'heure sauvée. C'est le 11 novembre 2004 que, sous la signature de M. Kaiser, les services fédéraux de l'autorité de régulation postale ont pu nous confirmer que si une décision de fermeture devait être prise en 2007, ce serait avec l'accord de la Commune de Lausanne, et je l'espère après consultation des habitants et des commerçants.

Voici le texte intégral de la lettre :



Société de développement de
La Sallaz-Vennes
Monsieur B. Bressenel
CP295
1010 Lausanne

Derniers développements relatifs à l'office postal de Lausanne 10 La Sallaz

Monsieur,

Nous accusons réception de votre correspondance du 28 octobre 2004 qui a retenu toute notre attention et nous vous en remercions.

Nous avons effectivement pris connaissance des derniers développements relatifs à l'office postal de La Sallaz après avoir rédigé la dernière missive datant du 19 octobre dernier.

Par ailleurs, nous pouvons vous confirmer que si la Poste devait décider en 2007 de fermer l'Office de poste de La Sallaz, les autorités communales auraient la possibilité de faire appel à la Commission « Offices de poste »

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

PostReg
Le responsable

Martin Kaiser

Nous devons remercier, tout particulièrement, M. Nicolas Stoll pour son dévouement à la SDSV. Il a rédigé de nombreux courrier aux autorités. L'association des commerçants ne doit pas être oubliée, car c'est en faisant cause commune, que nous sommes arrivés à convaincre nos partenaires du bien fondé de nos idées.

**Avous tous nous souhaitons un
Joyeux Noël et une Bonne Année**

T.-L. nouveaux tarifs et nouveaux horaires en attendant le M2

Première Communauté tarifaire vaudoise

Mobilis entre en vigueur le 12.12.04

300'000 habitants habitant 122 communes, soit la moitié de la population du canton, vont bénéficier dès le 12 décembre 2004 des avantages d'une communauté tarifaire. A l'enseigne de Mobilis, cette première vaudoise intéresse cinq entreprises de transport public qui totalisent ensemble un réseau de 400 kilomètres de lignes de bus, de trains, de cars et de métros. Aux trois partenaires de l'Entente tarifaire introduite il y a une année – tl, CarPostal, LEB – se sont joints les CFF et les Transports publics morgiens (MBC). L'offre représente un potentiel de 92 millions de voyageurs par année.

Dans la pratique, l'introduction de la communauté tarifaire a nécessité une adaptation des systèmes de vente jusqu'ici propres à chaque partenaire. En effet, désormais les titres de transport Mobilis sont valables sur les cinq réseaux dans le périmètre défini. Pratiquement, avec le même billet – ou abonnement – le voyageur peut se déplacer avec n'importe quel mode de transport sur un parcours correspondant aux nombres de zones achetées. Parmi les nouveautés proposées aux voyageurs figure par exemple la carte journalière zonale donnant droit à un nombre de courses illimitées le jour d'émission (ex. de prix : 8 fr pour 2 zones – 5,70 fr avec le ½ tarif).

L'introduction de Mobilis a impliqué une concordance des tarifs. Des réajustements ont donc été nécessaires. Ainsi, certaines catégories de clients connaissent une baisse tarifaire - notamment les jeunes de 16 à 25 ans - et d'autres une hausse. Mais globalement, la communauté vaudoise figure parmi les plus avantageuses de Suisse.

Pour faire connaître le produit Mobilis et familiariser le public aux nouvelles pratiques d'une communauté tarifaire, les entreprises concernées ont mis en place une vaste campagne d'information. Outre la diffusion de documents facilitant la compréhension, plus de 150 personnes renseigneront les usagers aux principaux arrêts équipés de distributeurs automatiques de billets ou de renouvellement d'abonnements à Lausanne, dans les communes voisines et à Morges. Cette opération est prévue entre les 13 et 18 décembre ainsi que durant les premiers jours de janvier 2005. Des stands d'information seront déjà à disposition du public à la gare CFF de Lausanne (du 1^{er} au 12 décembre), à la gare du Flon (du 6 au 8 décembre) et à la gare de Morges CFF (du 9 au 11 décembre).

Pour nous , d'après les premières constatations :

St.-François La Sallaz ou vice-versa Fr. 2.40 ou au de là Fr. 2.80 les porteurs d'un demi-tarif paient Fr 2.—pour le petit trajet et Fr. 2.30 pour la zone suivante.

Le plan complet ainsi que les tarifs sont à disposition sur internet : <http://www.mobilis-vaud.ch>

Méto M2



ci-dessus : le pont pour le M2 sous le pont Bessières.

Si vous n'avez pas pu profiter de la visite du 4 décembre 2004, jour de la Sainte Barbe patron des mineurs, voici les points essentiels qui concernent notre quartier.

L'idée du remblai à créer afin de soutenir les voies du méto dans la vallée du Flon semble acquise. Une seule opposition perturbe encore les travaux.

Le tunnel de la route de Berne ne rencontre pas de difficultés majeures pour l'heure. La distance creusée, environ 200 mètres, permet de situer le perçage à la hauteur de l'église de Vennes, sur la partie droite de la route (en montant).

La mise à l'enquête pour la construction de la ligne dans la zone de la station BP des Croisettes a passé dans la feuille officielle du Canton de Vaud du 23 novembre 2004. Notre municipal des Travaux et ses ingénieurs ont trouvé une solution de couverture qui devrait éviter un chauffage des rails qui serait coûteux.

La galerie de la Place de l'Europe, qui a fait l'objet d'une visite le 22 novembre dernier, est en pleine molasse. Quelques fissures de peu d'importance sont apparues, la qualité du terrain est meilleure que celle enregistrée par les sondages.

ci-dessous : le tunnel du CHUV



Tridel

Pour le tunnel d'amenée des déchets à l'usine Tridel, en cours de perçage depuis la Borde (derrière le dépôt TL), les mineurs ont passé de la fraise rotative à l'explosif. Ce sont trois volées journalières qui font progresser le tunnel d'une dizaine de mètres par jour en direction de Sauvabelin.



Portail du tunnel CFF

Puits d'accès au tunnel CFF à la Borde.
Le tunnel de droite va en direction de Tridel, le chantier actuel est sous le bois de Sauvabelin alors que la partie gauche va en direction de la gare de Sebeillon.



Rampe d'accès de l'usine Tridel

TOUR DE SAUVABELIN

Après la magnifique réalisation de l'Union des Sociétés de développement, avec le concours de la Ville de Lausanne (FODOVI), le remplacement des biches par des porcs laineux afin de créer un renouveau à Sauvabelin, quelques conseillers communaux désirent voir Sauvabelin désert, sans voiture.

Une motion, déposée par M. Fabrice Ghelfi et Mme Françoise Germond, souhaite une diminution de l'impact de la population sur la forêt et envisage la création de places de pique-nique en lieu et place des restaurants jugés « gastronomiques ». La motion envisage, éventuellement, la création de canaux pour mettre en valeur le lac et ses bateaux. Le Conseil communal a décidé de renvoyer cette idée à la Municipalité pour études et rapports... Espérons que nos autorités feront preuve de sagesse et mettront cette motion dans le carton de l'histoire. En suivant la tendance de ces conseillers, il faudra bientôt un permis pour traverser le parc de Mon-Repos. !

Profitez d'aller voir la Tour, la grande dame a déjà reçu la visite de 95'000 visiteurs en une année, alors que la fréquentation était estimée à 18'000 personnes par année.

Pour son premier anniversaire, l'Union des Sociétés de développement, à édité, une enveloppe philatélique avec comme affranchissement le timbre de fr. 5.-- « en bois ». Son édition était strictement limitée à cinquante pièces.

Dans le même périmètre, il faut vous dire deux mots du déboisement de la Chocolatière. Pour ce faire j'ai pris contact avec M. Roulin, grand docteur de nos arbres.

En voici un résumé :

Le Conseil communal a voté ce printemps un règlement permettant de diminuer la couverture forestière près des ruisseaux, pour qu'en cas de crue il ne se passe ni débordement, ni obstruction par des troncs ou des matériaux pouvant entraîner un débordement. Il ne s'agit pas de créer un chemin d'accès à Tridel ou à la station de pompage qui doit prendre place à l'entrée du vouûtage du Flon (ancien emplacement du grand pylône soutenant la ligne haute tension).

Notre coup de chapeau

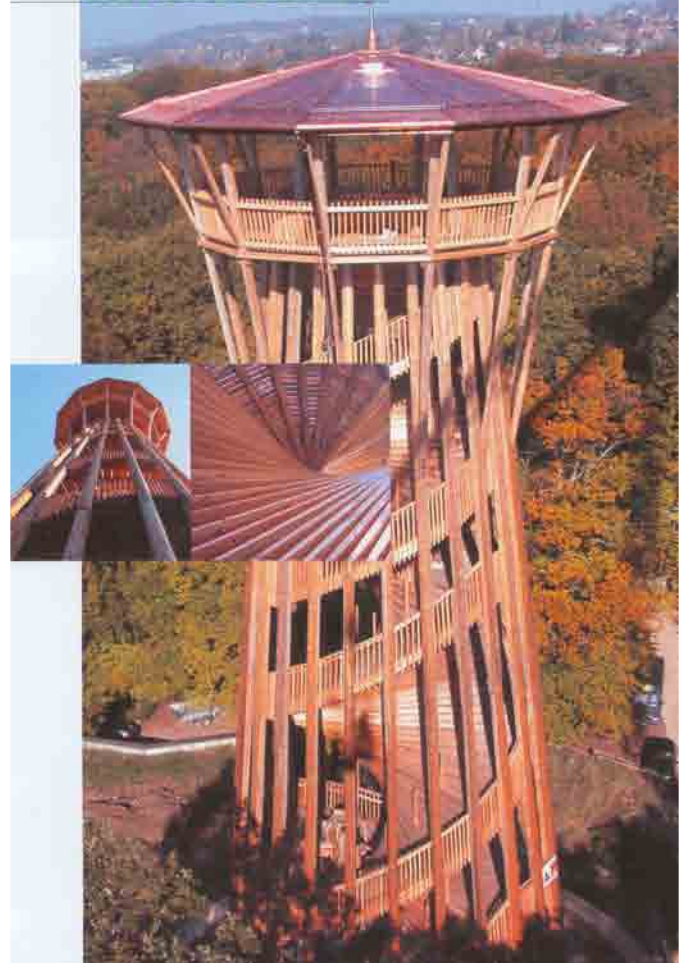
Madame Dr Graziella Bertona a proposé au dernier Conseil Communal qui devait se prononcer sur un crédit d'étude pour créer un centre de quartier à Chailly, d'inclure les habitants de La Sallaz dans les possibles usagers du lieu. Le crédit d'étude (Fr. 600'000.--) n'a pas été voté, lors de cette séance, alors nous attendrons l'inauguration pour participer.....

LAUSANNE

La Tour
de Sauvabelin

The Sauvabelin
Tower

Der Turm
von Sauvabelin



Café Sallaz-Vennes

Attention, au mois de Janvier 2005, notre rendez-vous est déplacé au 10 Janvier !

Chaque premier lundi du mois à 18h30, au café de la Radio, route d'Oron 11

Association des Commerçants

Le mercredi 15 décembre de 14h à 16h sur la place de la Sallaz, au pied du sapin, le Père Noël distribuera des marrons chauds.

A VOUS tous nous souhaitons UN
JOYEUX NOËL et une Bonne Année

Rencontres musicales du CHUV Saison 2004- 2005

Dimanche 12 Décembre	Lausanne Guitar Trio	œuvres de Vivaldi, Boccherini, Piazzolla, Farkas et Gragnani.
Dimanche 09 Janvier 2005	Récital de Violon	
Dimanche 13 Février	Récital de Piano	
Dimanche 13 Mars	Chants populaires	
Dimanche 10 Avril	Les cuivres du Château d'Yverdon	
Dimanche 08 Mai	Musique Régionale avec les élèves de l'école d'Echallens	

SOS FINANCES

Un **GRAND MERCI** à celles et ceux qui on fait un geste en faveur de votre quartier afin que notre organe de communication continue à paraître régulièrement (CCP 10-4673-9).

D'avance à tous merci.

Le Comité



Bulletin d'inscription :

Nom : Prénom :

Adresse :

NPA : Ville :

Cotisation de 30.- frs/an à verser sur le compte de chèques postaux: 10-4673-9. D'avance merci de nous soutenir.